

AUTRICHE

Raid à Ski dans le Massif de l'Ötztal

Durée :	6 jours / 5 nuits
Hébergements :	En refuge
Groupe :	4 personnes minimum et 6 personnes maximum
Encadrement :	Par 1 Guide de Haute Montagne

ITINERAIRE

Ce programme est donné à titre indicatif. Nous devons nous adapter aux aléas de la météo, des conditions de la montagne et au niveau des participants.

Jour 1 : Montée de Vent au refuge Martin Busch, 2501 m

Rendez-vous au village de Vent, 1896 m, à 13h00 au parking du télésiège. Vérification du matériel. Montée par le vallon de Niedertaler jusqu'au refuge Martin Busch, 2501 m.

+600 m, 3 heures. Nuit au refuge Martin Busch, 2501 m.

Jour 2 : Niederjoch, 3019 m, Similaun, 3606 m, refuge Similaun, 3019 m

Montée par le glacier Niederjochferner au refuge Similaun, 3019 m. Au refuge, après une pause, nous pouvons alléger nos sacs. Ascension possible du Similaun, 3606 m, les 100 derniers mètres en crampons. Descente au refuge Similaun, 3019 m.

+1100 m -600 m, 6 heures. Nuit au refuge Similaun, 3019 m.

Jour 3 : Haulajoch, 3279 m, Saykogel, 3360 m, Hochjoch Hospiz, 2412 m

Passage au lieu de découverte en 1991 de "Ötzi", âgé de 6500 ans environ, près du col Hauslab. Descente sur le glacier facile versant nord jusque vers 3050 m. Montée vers le Saykogel, 3360 m. Ascension du sommet possible, en crampons pour la fin. Belle descente jusqu'au refuge Hochjoch Hospiz, 2412 m, que l'on atteint par une remontée à skis de 120 mètres.

+800 m -1100 m, 5 heures. Nuit au Hochjoch Hospiz, 2412 m.

Jour 4 : Langtauferer Spitze, 3529 m, Hochjoch Hospiz, 2412 m

Ascension en aller et retour, avec des sacs allégés, du long glacier Hintereisferner jusqu'à la Langtauferer Spitze, 3529 m. Belle vue sur le Weisskugel proche et sur les autres montagnes du Tirol. La descente se déroule sur un glacier plus direct offrant de belles pentes. Retour au refuge par une courte remontée à skis.

+1200 m -1200 m, 7 heures. Nuit au Hochjoch Hospiz, 2412 m.

Jour 5 : Ober Guslarjoch, 3361 m (Fluchtkogel, 3500 m), refuge Vernagt, 2755 m

Montée au col supérieur Guslarjoch, 3361 m, par le glacier Kesselwandferner. Ascension possible à skis du Fluchtkogel, 3500m. Du col supérieur, descente par le glacier Guslarferner au refuge Vernagt, 2755 m.
+950/1100 m -600/750 m, 6 heures. Nuit au refuge Vernagt, 2755 m.

Jour 6 : Brochkoglejoch, 3423 m, Mitterkarjoch, 3468 m, Vent, 1896 m

Montée au col Brochkoglejoch, 3423 m par le glacier Vernagtferner, raide sur la fin. Par un plateau glaciaire on atteint le Mitterkarjoch, 3468 m, au pied du point culminant du massif, le Wildspitze, 3770 m. Le départ de la descente de la brèche Mitterkarjoch est bien pentu : la descente se fait à l'aide de la corde sur 50 mètres environ. Belle descente pour rejoindre la station de Vent. Fin du raid à Vent, 1896 m, en début d'après-midi.
800 m 1600 m, 6-7 heures.

DATES ET PRIX

Du mardi 12 avril au dimanche 17 avril 2022	1 320 euros par personne
---	--------------------------

Ce prix est calculé sur la base de 4 participants minimum.

LE PRIX COMPREND

- L'encadrement par un Guide de Haute Montagne,
- L'hébergement en refuges,
- La demi-pension dans les refuges,
- Le prêt du matériel de sécurité (DVA, pelle, sonde) si besoin et selon les disponibilités.

LE PRIX NE COMPREND PAS

- Le transfert de votre domicile au point de rendez-vous à l'aller et au retour (Jour 1 et Jour 6),
- Les pique-niques de midi ou repas de midi,
- Les frais à caractère personnel (boissons, souvenirs etc.),
- Les assurances annulation, interruption, rapatriement et frais de premiers secours,
- Tout ce qui n'est pas renseigné dans la rubrique « le prix comprend ».

INFORMATIONS TECHNIQUES DU VOYAGE

DUREE

6 jours et 5 nuits.

HEBERGEMENT ET NOURRITURE

5 nuits en refuge en demi-pension.

Les pique-niques ou repas de midi ne sont pas inclus dans le prix.

ENCADREMENT

Rémi Vignon, guide de Haute Montagne.

En cas d'indisponibilité du Guide de Haute Montagne (pour un cas de force majeure) il pourra être remplacé par un autre Guide de Haute Montagne.

GROUPE

4 personnes minimum et 6 personnes maximum.

DIFFICULTE

Ce séjour demande une bonne maîtrise du ski de randonnée. Nous demandons à chaque participant de savoir skier en toute neige et d'être capable de faire 6 heures d'effort sur une journée. Certaines pentes peuvent être raides et dépasser les 35°.

Ce voyage n'est pas adapté aux personnes à mobilité réduite.

RENDEZ-VOUS / TRANSPORT

Rendez-vous le matin du 1er jour à Vent, à 13h00, au parking du télésiège (Autriche, vallée de l'Ötztal). Vous pouvez demander les coordonnées des autres participants pour effectuer vos trajets en covoiturage.

FORMALITES ET VACCINATIONS

- **Passport en cours de validité** ou **Carte Nationale d'identité en cours de validité**. Pour les autres nationalités, se renseigner auprès de votre Ambassade ou Consulat d'origine. Pour les autres nationalités, se renseigner auprès du consulat ou de l'ambassade.

Les cartes nationales d'identité délivrées à des majeurs entre le 1er janvier 2004 et le 31 décembre 2013 seront encore valables 5 ans après la date de fin de validité indiquée au verso, mais aucune modification matérielle de la carte plastifiée n'en attestera.

En conséquence, de façon à éviter tout désagrément pendant votre voyage, il vous est fortement recommandé de privilégier l'utilisation d'un passeport valide à celle d'une CNI portant une date de fin de validité dépassée.

- **Pas de visa** pour les ressortissants de l'Union Européenne. Pour les autres nationalités, se renseigner auprès du consulat ou de l'ambassade.
- **Pas de vaccinations obligatoires**. Il est fortement conseillé, surtout si vous n'êtes pas à jour de vos différents rappels, d'avoir la vaccination D.T.T.A.B (Diphtérie, Tétanos, Typhoïde et Paratyphoïde), les vaccinations contre les hépatites A et B, la rage.

Formalités liées à la pandémie COVID 19 (au 18/11/2021)

Les pays de provenance des voyageurs sont classés en trois catégories :

1. Entrée en provenance d'États où l'incidence de l'infection est faible (dont la France) : règle des "2,5 G" (Geimpft, Genesen, PCR-Getestet, soit vacciné, guéri, testé avec un test PCR), pas de quarantaine.

Les personnes en provenance d'États où l'incidence de l'infection est faible (dont la France) et qui y ont séjourné exclusivement au cours des 10 derniers jours doivent présenter :

- soit le résultat d'un test PCR négatif (de moins de 72h à la date du prélèvement).
- soit un certificat de vaccination (BioNTech / Pfizer, Moderna, AstraZeneca, Johnson & Johnson / Janssen, Sinopharm et Sinovac). Un schéma vaccinal complet de moins de 270 jours est exigé et il s'applique à partir du jour de la deuxième injection. Pour le vaccin Janssen / Johnson&Johnson il s'applique à partir du 22ème jour après l'injection mais ne sera plus reconnu à compter du 3 janvier à moins d'un rappel.
- ou un certificat de rétablissement de moins de 180 jours (certificats médicaux ou officiels en allemand ou en anglais attestant que la personne a déjà contracté le covid et qu'elle est guérie, au cours des six derniers mois ou un test d'anticorps positif de moins de trois mois en allemand ou en anglais).

Pour les vaccinations effectuées en France, la sécurité sociale délivre un certificat de vaccination (français et anglais) avec un QR code, téléchargeable par le biais de ce lien. Si votre certificat n'est délivré qu'en français, une attestation établie par le médecin doit être présentée (en allemand ou en anglais).

Si aucun de ces trois certificats ne peut être présenté, un test PCR doit être effectué au plus tard dans les 24 heures suivant l'entrée en Autriche. L'inscription électronique est obligatoire avant l'arrivée en Autriche (cliquer ici pour le Pre-Travel-Clearance en allemand / en anglais).

Les personnes ayant déjà eu le COVID et qui n'ont reçu qu'une seule dose du vaccin Janssen / Johnson & Johnson doivent également présenter, en plus du certificat Covid numérique UE, un test positif COVID (en anglais ou en allemand, antérieur d'au moins 21 jours à la date du vaccin), ou le résultat positif d'un test anticorps (en anglais ou en allemand).

2. Entrée en provenance d'autres États : règle "2,5 G" et quarantaine de 10 jours

L'entrée en provenance de ces pays est autorisée avec un justificatif 2,5 G (vacciné, testé avec un test PCR ou guéri). Les personnes testées doivent en outre s'enregistrer (annexe en allemand et en anglais) et entamer une quarantaine de dix jours, qui peut s'achever au plus tôt à partir du cinquième jour.

Cependant, l'obligation d'enregistrement et de quarantaine ne s'applique pas aux personnes suivantes :

- personnes qui voyagent pour raisons professionnelles ;
- frontaliers qui se rendent à l'école ou à l'université, qui se déplacent pour raisons familiales ou pour rendre visite à leur partenaire ;
- personnes munies d'un certificat 2G (vaccination ou guérison) ;
- mineurs âgés de 12 à 18 ans révolus qui entrent sous la surveillance de personnes totalement immunisées ;
- personnes dont l'entrée sur le territoire autrichien est motivée pour des motifs familiaux impérieux et qui ne peut être différée.

3. Entrée en provenance d'États à variante virale : test PCR et mise en quarantaine

L'entrée depuis des pays « à variant » ne reste possible que de façon très limitée. Seuls les citoyens autrichiens et les personnes ayant leur résidence ou leur domicile habituel en Autriche sont autorisés à entrer. L'entrée pour des raisons humanitaires ou dans l'intérêt impérieux de la République est également possible.

Pour les personnes entrant en Autriche en provenance d'une zone de variants ou ayant séjourné dans une telle zone au cours des dix derniers jours, les dispositions suivantes s'appliquent comme auparavant : l'entrée n'est possible qu'avec un résultat négatif PCR. L'obligation de test s'applique également aux personnes vaccinées et aux personnes guéries. Les Autrichiens et les personnes résidant en Autriche qui ont séjourné dans un pays à virus variable au cours des 10 derniers jours peuvent entrer dans le pays, mais doivent passer un test PCR dans les 24 heures qui sera contrôlé par les autorités sanitaires.

Les mesures en vigueur sont évolutives. Il est conseillé de suivre les recommandations du site internet de l'ambassade de France en Autriche (<https://at.ambafrance.org/>) et de consulter régulièrement le site du ministère des affaires étrangères Conseils aux voyageurs

<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays-destination/autriche/#>

Nous sommes bien sûr en alerte sur les évolutions des mesures pour toutes les destinations que nous proposons.

ASSURANCES

Avant propos Covid-19

La pandémie Covid-19 nous a conduits à faire évoluer notre contrat d'assurances, afin de garantir au mieux les événements liés à la pandémie :

Le contrat Multirisque (uniquement ce contrat et pas le contrat Annulation seule) proposé inclus systématiquement une option Protection Sanitaire.

Les garanties complémentaires sont les suivantes : (uniquement en complément de la formule Multirisque)

PRESTATIONS	MONTANTS TTC maximum/personne
<u>Annulation de voyage</u>	16 000 €/personne - 40 000 €/événement
Annulation pour maladie déclarée dans le mois précédent le départ en cas d'épidémie ou de pandémie	<i>sans franchise</i>
Annulation pour refus d'embarquement suite à prise de température	<i>Franchise de 10% de l'indemnité avec un minimum de 50 EUR/personne</i>
<u>Assistance rapatriement</u>	
Téléconsultation avant le départ	1 appel
Rapatriement médical (y compris en cas d'épidémie ou de pandémie)	Frais réel
Retour impossible	1000 € maximum/personne et 50 000 € max /groupe
Frais hôtelier suite à retour impossible	Frais d'hôtel 80 €/ nuit (maximum 14 nuits)/personne
Frais hôtelier suite à mise en quarantaine	Frais d'hôtel 80 €/ nuit (maximum 14 nuits)/personne
Frais médicaux hors du pays de résidence suite à maladie y compris en cas d'épidémie ou de pandémie	150 000 €/personne - <i>Franchise 30 € par personne</i>
Prise en charge d'un forfait téléphonique local	Jusqu'à 80 €
Soutien psychologique suite à mise en quarantaine	6 entretiens par événement
Valise de secours	100 € maximum par personne et 350 € maximum par famille
Aide-ménagère	15 heures réparties sur 4 semaines
Livraison de courses ménagères	15 jours maximum et 1 livraison par semaine
Soutien psychologique suite à rapatriement	6 entretiens par événement

A savoir : si votre voyage a été reporté :

- vous aviez déjà souscrit au contrat Multirisques, cette option est automatiquement rajoutée.
- Vous n'aviez pas souscrit au contrat Multirisques : vous pouvez souscrire ce contrat en choisissant l'option Multirisques sur votre bulletin d'inscription.

Vous pouvez vous assurer par vous-même ou choisir une des options proposées dans le bulletin d'inscription à renvoyer à l'agence de voyage Les Matins du Monde. Les 3 principales garanties sont :

- Annulation de voyage : c'est un risque important mais c'est à vous de faire votre choix et de l'assumer. Attention, si vous n'êtes pas couvert, si vous êtes dans l'obligation d'annuler votre départ dans les 60 jours qui précède votre départ, vous ne pourrez pas prétendre à un remboursement.
- Assistance rapatriement / Frais de secours et sauvetage : c'est une garantie importante qui est souvent acquise en par une carte de crédit (à vérifier par chacun selon sa carte), un contrat automobile ou habitation ... etc. Attention au fait que cette garantie ne couvre que le rapatriement depuis un hôpital à l'étranger vers le domicile de la personne concernée. Cela ne concerne pas les secours, et la prise en charge des frais médicaux n'est pas toujours effective dans des montants suffisants.

Deux garanties pour lesquelles il faut être très vigilant :

- Frais de recherche et de secours : c'est la garantie la plus difficile à obtenir. Il faut être couvert au minimum pour un montant de 15 000€ par personne. Très peu de contrat propose cette garantie, et ceux qui la propose en limitent parfois l'application à des cas très particuliers (par ex : uniquement en cas d'accident pendant la pratique d'une activité sportive.... Excluant toute maladie, ou accident hors terrain sportif....).

Le contrat proposé par Les Matins du Monde est adapté à ces exigences.

- Frais médicaux : vérifier que la prise en charge des frais médicaux est bien prévu dans votre contrat, et que les montants pris en charge sont bien suffisants, sinon, tous les frais médicaux sont à votre charge.

Attention : l'assurance rapatriement proposée par les cartes de paiements (Visa, Premier, Gold, MasterCard) ne suffit pas dans le cadre d'un voyage dans une région isolée. Par contre, ces cartes peuvent couvrir l'annulation dans le cas où le voyage a été payé dans son intégralité par carte.

PROCEDURE D'INSCRIPTION

Ce voyage est organisé en collaboration avec l'agence :

Les Matins du Monde 156 rue Cuvier 69006 Lyon
contact@lesmatinsdumonde.com - Tel: 00 (33) 4 37 24 90 30

Pour confirmer votre participation à ce voyage, il vous suffit de remplir soigneusement le bulletin d'inscription et de nous le renvoyer, accompagné du règlement d'un acompte de 35% du montant total à payer + le montant total de l'assurance si vous la souscrivez (sachant que le solde est à payer 60 jours avant le départ).

Le règlement peut se faire, selon votre choix :

- par chèque à l'ordre *Les Matins du Monde*,
- par carte de crédit : à réception de votre bulletin d'inscription, nous vous enverrons un lien vous permettant de régler l'acompte en ligne,
- par virement bancaire :

IBAN (International Bank Account Number) : FR76 1027 8073 2000 0585 4554 088
BIC (Bank Identifier Code) : CMCIFR2A

A réception de votre dossier, nous vous enverrons une facture confirmant votre réservation.

ECHEANCIER DE REGLEMENT

- 35% du montant du voyage + le montant total de l'assurance si vous la souscrivez à l'inscription, avec le bulletin d'inscription soigneusement rempli et signé.
- Le solde doit nous être parvenu impérativement **60 jours avant le départ.**

Rémi VIGNON : 06 10 14 87 14
LES MATINS DU MONDE 156 rue Cuvier 69006 LYON - Email : contact@lesmatinsdumonde.com
SARL TELLIT VOYAGES au capital de 15 300 € - RCS 437 506 298 Lyon - Immatriculation IM069100084
Garantie financière : APS - 15 avenue Carnot 75017 Paris - RCP : HISCOX HA RCP0086435
Tel 00 (33) 04 37 24 90 30